

**R A P P O R T**  
**au Conseil communal de Montreux**

de la commission chargée d'examiner la prise en considération  
ou non de la motion de M. Michel Bongard,  
« De l'eau pour les cultures vivrières de l'Afrique de l'Ouest »

Membres : Mme Julia Baumann (en remplacement de Mme Maja Liew)

MM. Jean-Pierre Buholzer  
Michel Bongard (motionnaire)  
Michel Granato  
José Jorge  
Michel Posternak  
Henri Supplicity  
Pierre Rochat  
Michel Zulauf (président-rapporteur)

MM. Jean-Michel Talon et Charles Meichtry  
étaient absents et excusés.

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission chargée d'examiner la prise en considération ou non de la motion de notre collègue Michel Bongard s'est réunie le mardi 10 juin dernier à 19 heures dans la Bibliothèque des maîtres de l'Établissement secondaire de Montreux-Est. Mme Edith Willi, conseillère municipale et Mme Monique Bornet, cheffe du service des affaires sociales, ont participé à notre séance et nous les remercions pour la part active qu'elles ont prise à nos discussions.

La motion intitulée « De l'eau pour les cultures vivrières de l'Afrique de l'Ouest » a été développée par notre collègue Bongard lors de la séance du 23 avril 2008. Elle demande qu'une somme de Frs. 120'000,- soit affectée par la commune de Montreux pour le financement partiel de systèmes de micro irrigation comprenant l'aménagement d'installations de goutte-à-goutte au Burkina Faso (capitale : Ouagadougou), dans les provinces du Kadiogo, du Bazéga, de l'Oudalan, du Boulkiemdé, du Sanmatenga et du Yatenga. Ce projet a été établi par des délégués locaux du Centre écologique Albert Schweitzer (CEAS) et il vise à développer l'agriculture du Burkina Faso, qui occupe le 90% d'une population d'environ 13 millions et demi d'habitants. Le montant total de ce projet de micro irrigation s'élève à Frs. 252'885,- et son financement sera assuré pour près de 50% par la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération) qui a présenté une demande de participation à la Commune de Montreux. Pour résumer, ce projet vise à lutter contre la pauvreté et la famine à travers le développement et la vulgarisation de techniques et de technologies appropriées, à mettre en place des modules de formations prenant en compte les changements climatiques, à dispenser un nouveau savoir-faire dans les filières agricoles existantes.

Ce genre de développement de programme Nord-sud a été établi en collaboration avec l'EPFL, l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, le réseau des Hautes Ecoles spécialisées (HES) et l'Université de Neuchâtel.

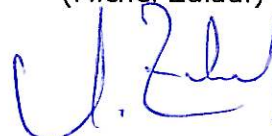
Les porte-parole de la Municipalité et du Service des affaires sociales ont renseigné la commission sur les allocations de fonds en faveur de la coopération et du développement (par le biais de la FEDEVACO et d'institutions auxquelles participent des coopérants montreusiens) et sur le budget voté par notre Conseil. Partageant les objections émises au sujet de cette motion par notre collègue Martz lors de notre séance du 23 avril, certains membres de la commission ont clairement motivé les motifs de leur opposition, à savoir, le financement de tels projets n'est pas de la compétence des communes, il y a d'autres besoins sociaux de proximité, l'Etat fédéral s'engage déjà dans ce type d'action, la Municipalité dispose d'un budget qui a déjà été augmenté en matière d'aide au développement et d'aide en cas de catastrophe.

Au contraire, pour d'autres membres de la commission, une courte majorité, c'est le bon moment pour la Commune de Montreux de parrainer un tel projet, de le suivre et de s'y impliquer pour donner une autre image de notre commune qui dispose des moyens financiers nécessaires à une telle action. Chaque jour, plus de 6'000 enfants meurent dans les pays en développement pour avoir bu de l'eau souillée, la seule eau dont ils disposent. Si l'on veut remédier à cette situation et donner à chaque habitant de notre planète l'accès à de l'eau propre à la consommation, il faut s'engager d'urgence dans des projets comme celui que nous vous proposons de financer. Ainsi, les membres de votre commission ont pu prendre connaissance d'un rapport préavis du SIGE (avril 2008) présentant le projet « Solidarité'eau Suisse », basé sur une plate-forme internet qui regroupe divers projets d'adduction d'eau pour lesquels un soutien est nécessaire. Dès l'an passé, plusieurs communes romandes ont signé la déclaration « L'eau, bien public » et se sont engagées de manière formelle à des actions de solidarité sous une forme adaptée à leurs moyens. Concédez, mes chers collègues, qu'en matière de moyens, la Commune de Montreux n'est pas la plus mal lotie pour s'engager financièrement en faveur de tels projets !

Au terme de nos discussions, c'est par 5 voix contre 4 que la commission s'est déterminée à prendre en considération cette motion, en l'absence d'un commissaire radical-PDC et d'un autre socialiste. Avec le motionnaire Michel Bongard, je vous remercie de l'intérêt que vous allez porter à ce projet.

Le président rapporteur

(Michel Zulauf)



Montreux, le 23 juin 2008